



2022-2023

# ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE

## SOUSCRIPTION PASS DECOUVERTE

Affiliée FFRandonnée n°02411

Merci de renseigner toutes les rubriques du tableau ci-dessous :

<b>NOM :</b> .....	<b>PRENOM :</b> .....	<b>Date de naissance :</b> .....
<b>☎ Mobile :</b> .....	<b>E-mail :</b> .....	<b>Sexe :</b> .....
<b>Adresse :</b> .....		
<b>Code postal :</b> .....	<b>Ville :</b> .....	<b>☎ Domicile :</b> .....
<b>Personne à contacter en cas d'accident :</b>		
<b>NOM :</b> .....	<b>PRENOM :</b> .....	<b>☎ Mobile :</b> .....

### Choix de la formule « Pass Découverte » comprenant l'assurance FFRandonnée :

2 options sont proposées : 8 jours (coût 10,00 €) et 30 jours (coût 15,00 €).

Elles donnent accès aux activités proposées par l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE pendant la période souscrite.

La plupart de ces activités sont gratuites, à l'exception des sorties en montagne et séjours qui donnent lieu à des frais d'inscription spécifiques (frais d'hébergement, location de matériel, etc...). Les randonnées en montagne font l'objet d'une cotation (niveau de difficulté) pour permettre à chacun de se situer et de pratiquer l'activité en toute sécurité.

Cocher l'option choisie (8 jours ou 30 jours) et indiquer la date de début de validité demandée :

Pass Découverte 8 jours : 10,00 €     Pass Découverte 30 jours : 15,00 €    Date de début de validité : .....

Le montant est à régler par chèque à l'ordre de **ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE** lors de la souscription.

L'assurance proposée garantit la Responsabilité civile et les Accidents corporels. Elle inclut également une couverture sur les activités randonnées et loisirs en plein-air, pour vous et votre matériel.

Elle prend effet à la date de début de validité et pour la durée du Pass : 8 jours consécutifs ou 30 jours consécutifs.

Nous vous conseillons de consulter le détail des garanties offertes sur le site de la FFRandonnée : <https://www.ffrandonnee.fr/> en tapant « Pass Découverte » dans la zone de recherche.

- Je fournis **le questionnaire de santé** tel qu'il est demandé par l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE. Il est obligatoire pour la délivrance du Pass Découverte.
- Je m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai et à suivre les consignes de sécurité données par les animateurs.
- Je suis bien informé(e) que l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE dispose d'un site Internet partiellement réservé à ses adhérents (<https://www.ashrando.fr/>) et, dans ces conditions, j'autorise le club à publier des photos sur lesquelles je pourrais figurer.
- J'accepte que l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE mémorise et utilise les données personnelles collectées dans le présent bulletin pour sa communication interne et sa gestion, notamment pour des raisons liées à la sécurité lors des randonnées et séjours. Voir notre charte de confidentialité sur <https://www.ashrando.fr/>.
- Je m'engage à respecter les préconisations de la FFRandonnée et de l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE.

**Date :** .....    **Signature** précédée de la mention « lu et approuvé » :

**Dossier complet** (Bulletin rempli et signé + questionnaire de santé + chèque) à renvoyer à :

**ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE** – 27 rue de Los Heros – 33185 LE HAILLAN

ou

**Hélène LE GARROIS** – 32 Rue Marcelin Berthelot – Résidence le Flore – Apt 146 – 33200 BORDEAUX - ☎ 06 23 38 41 83

L'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE, section du club Omnisports ASH (Association Sportive le Haillan), bénéficie de l'agrément ministériel Jeunesse et Sport

**ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE – 27 rue de Los Heros – 33185 LE HAILLAN**

Site Internet : <https://www.ashrando.fr/>